



Paray prépare son avenir : trois nouvelles opérations pour renforcer l'offre de loisirs.

Dans le cadre du Nouveau Contrat, l'une des thématiques consiste à développer les activités des familles, des jeunes et des sportifs. Déjà bien dotés en termes d'équipements publics, vos élus souhaitent poursuivre la modernisation de notre village en mettant en place trois opérations d'envergure pour l'avenir des Paraysiens.

L'objectif de ce dossier est de vous présenter les projets que la Municipalité souhaite inscrire dans le cadre de l'élaboration de son prochain plan quinquennal d'investissements, en liaison avec le Conseil général. Bien évidemment, ce ne sont pour l'instant que des propositions puisqu'elles devront être soumises au vote des élus lors du conseil municipal du 14 décembre prochain.

Les aménagements proposés concernent des équipements utilisés par :

- les 800 scolaires,
- la centaine d'enfants qui fréquente notre centre de loisirs,
- les 466 collégiens,
- les 275 licenciés du club de football,
- l'ensemble des familles et des jeunes de la commune.



Le mot de l' élu

Alain Védère, Maire-adjoint chargé des Finances, de l'Économie et de l'Intercommunalité

Ces projets témoignent d'une volonté d'investissements forte dans un contexte de financement local délicat...

Paray détient un patrimoine atypique auquel nous sommes attachés et investir pour le futur constitue notre credo. C'est grâce à notre bonne gestion que nous disposons d'une capacité d'investissements sans affecter les grands équilibres de notre budget.

Concrètement, comment envisagez-vous de financer ces investissements évalués à 850 000 euros ?

D'une part, grâce à nos fonds propres, car suite au vote des nouveaux taux de fiscalité locale, nous pouvons désormais dégager une recette de 2 millions d'euros par an. Je rappelle que nous avons mené cette opération sans alourdir les prélèvements communaux sur les foyers parasiens. Pour mémoire, nous avons adopté le taux de Taxe d'Habitation le plus faible de l'Essonne et l'un des plus bas de l'Île-de-France.

D'autre part, bien évidemment, nous allons déposer un dossier de demandes de subventions dans le cadre d'un contrat départemental, ainsi qu'auprès de la fédération française de football et du ministère des Sports pour un montant attendu de 250 000 euros, soit environ 30 % de subventions.





Le mot de l' élu

Fabrice Wargnier, Maire-adjoint chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs

Il est projeté des aménagements d'envergure sur le stade Pierre-de-Coubertin, comme la réalisation d'un terrain synthétique. Ils seront menés dans le cadre de la politique sportive et familiale, qui consiste à proposer des équipements de qualité au service de tous...

Effectivement, quoi de plus naturel que de permettre à nos footballeurs, scolaires et collégiens que de pouvoir pratiquer le foot sur un terrain confortable, utilisable par tous, et qui ne nécessite qu'un minimum d'entretien.

Bien évidemment, pour l'instant c'est une proposition qui a besoin de franchir encore plusieurs obstacles : nous devons comparer le coût d'un terrain synthétique avec celui de la réfection d'un terrain stabilisé, et nous devons soumettre cette proposition au vote du Conseil municipal.

Pourquoi un plateau multi-sports à la place d'un terrain de basket ?

Ce terrain est un peu sous-utilisé puisqu'il ne permet que la pratique du basket. De ce fait, un plateau multi-sports, comme son nom l'indique, favorise une pratique multi-disciplinaire (foot, hand, basket et divers jeux de ballons), sur un revêtement synthétique plus confortable et moins dangereux qu'un sol en bitume.

La dimension éducative est là encore au cœur des choix puisque nous en profiterions pour remplacer la piste d'athlétisme vieillissante par une piste en anneaux (qui remplacera la piste en ligne droite). Enfin, nous proposerons un espace glisse dans un environnement sécurisé, sans nuisances pour les riverains, avec des modules adaptés à tous les âges et aux différentes pratiques.

Et qu'en est-il de Saint-Chéron ?

Bien que la cuisine de Saint-Chéron soit en capacité de servir des repas de qualité aux enfants fréquentant le centre de loisirs, il est indéniable que la cuisine nécessite des travaux de réhabilitation. Encore une fois, nous souhaitons, dans ce cadre, et comme d'ailleurs pour tous les chantiers que nous entreprenons, que des aménagements permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite soient réalisés. Enfin, la réunion de la cuisine et de la salle de restauration permettra d'améliorer le confort de tous, aussi bien les usagers que le personnel de Saint-Chéron.



. Les opérations d'aménagements du stade Pierre-de-Coubertin

Elles pourraient se décliner en trois phases :

- la 1^{ère} phase consisterait à transformer un terrain de football en schiste en terrain synthétique,
- la 2^e phase consisterait à aménager, en lieu et place d'un terrain de basket en plein air et d'une piste en ligne droite de plusieurs couloirs pour l'athlétisme, un terrain multi-sports pour le basket,

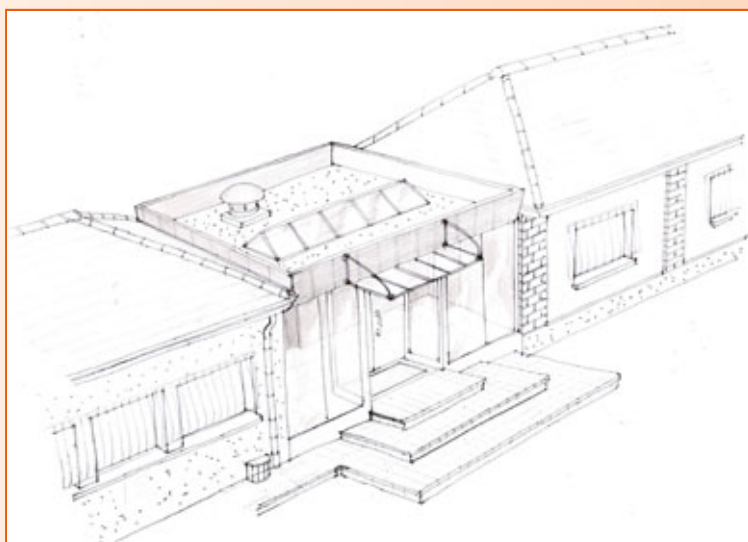
le handball, le football et autres jeux de ballons avec un revêtement synthétique et un anneau d'athlétisme de plusieurs couloirs,

- la 3^e phase consisterait à aménager un "espace glisse" pour la pratique du roller, du skate-board et de la trottinette.

. La rénovation de la cuisine du centre de loisirs de Saint-Chéron

L'opération consisterait à :

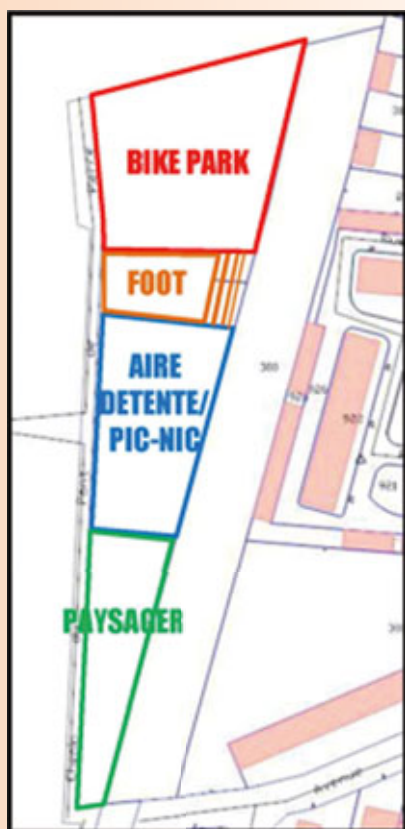
- relier les deux bâtiments actuels (cuisine-sanitaires et salle de restauration),
- remettre aux normes la cuisine,
- mettre les toilettes aux normes accessibilité PMR (*),
- rendre la salle de restauration aux normes PMR (*).



* Personnes à mobilité réduite

. Les opérations d'aménagements de la Vanne

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont exprimé le souhait de pouvoir bénéficier pleinement de cet espace et désirent qu'il en soit de même pour tous les Paraysiens et leur famille. Symboliquement, les jeunes ont souhaité investir les lieux, en réalisant une fresque à la place des tags existants sur les murs du bâtiment technique de la Lyonnaise des Eaux (cf Infos Village du mois d'octobre).



Là aussi, cette opération pourrait se décliner en trois phases :

- la 1^{ère} phase consisterait à aménager un espace VTT dans la zone la plus proche du parc de la Coulée verte, afin de répondre aux attentes des adolescents de la commune en la matière. Cet espace n'aurait pas vocation à accueillir des professionnels et les pistes créées seraient donc d'un niveau de pratique courante, même si certaines nécessitent une pratique du VTT,
- la 2^e phase consisterait à aménager et pérenniser l'espace dédié au football dans la partie intermédiaire. Une clôture entourerait le terrain pour éviter les intrusions d'animaux et deux buts seraient installés,
- la 3^e phase consisterait à aménager une aire de détente et de pique-nique dans la première partie du terrain avec la mise en place de tables et bancs, de poubelles et de jeux pour enfants. Ainsi, les familles pourraient venir ensemble sur ce site et avoir des activités correspondant à toutes les tranches d'âges.

Bien que l'opération concerne un site de plein air, les équipements mis en place (jeux, clôtures...) répondraient aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Dessin non contractuel



Le mot de l'élue

Catherine Reyt, Conseiller délégué chargé des Temps de l'enfant et du Contrat Éducatif Local

Quelle est la place du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) dans ce dossier ?

Le premier CMJ a mis en œuvre un chantier d'envergure consistant à faire de la Vanne un espace de vie plus ludique et familial pour les Paraysiens.

Leur action a donc permis d'embellir le site en transformant un bâtiment technique et dégradé avec une fresque réalisée par leurs soins, ainsi qu'avec d'autres jeunes Paraysiens, sur le thème de l'eau. Cela ne constitue que la première étape de ce projet.

Quelle suite veulent-ils lui donner ?

Actuellement, le site est équipé d'un terrain de bi-cross et d'un terrain de football qui n'apporte pas la satisfaction voulue. Partant de ce constat, les jeunes ont imaginé que ces équipements pourraient être rénovés. J'ai donc demandé aux services de la Ville de prendre en compte ce cahier des charges et les dispositions suivantes : le projet (illustré sur le schéma) aurait comme objectif d'apporter des lieux de pratique sportive en accès libre pour toute la famille.

Les nouveaux élus du CMJ vont donc continuer à s'investir dans ce projet, car il est l'une des réalisations concrètes du travail entamé par leurs prédécesseurs et qu'ils souhaitent mener à terme.